



# LETTRE INFO

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### NOVEMBRE 2017

☞ **Ramassage des ordures ménagères**

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu le **mercredi 1<sup>er</sup> novembre** même si c'est un jour férié.

☞ **Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie au monument aux Morts aura lieu le **samedi 11 novembre 2017 à 10 h 15**. Toute la population est invitée à se joindre aux anciens combattants et à l'équipe du Conseil municipal. Les jeunes porte-drapeaux seront pour la première fois présents aux côtés des Anciens combattants pour prendre le relais. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié servi à la salle des Associations.

☞ **Spectacle Jeune Public de l'ACI**

Le spectacle Jeune Public d'automne organisé par l'ACI aura lieu cette année à Courvières **le dimanche 12 novembre prochain**. *Merveilleux voyage de Nils Holgersson* le matin à 10 h pour les enfants de 3 à 6 ans (45 min), l'après-midi à 16 h pour les plus de 6 ans (60 min). En route pour le Grand Nord sur le dos du jars Martin, Nils traverse la Suède au gré de la migration des oies sauvages. 2 artistes musiciens, comédiens, spécialistes de la musique suédoise nous font découvrir avec délice la richesse de la culture scandinave. 3 € par enfant pour un spectacle, 6 € par adulte pour un ou deux spectacles. Renseignements : **03 81 69 74 12** ou **03 81 49 85 93**

☞ **Fermetures exceptionnelles du secrétariat de Mairie**

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé **les mardis 31 octobre et 21 novembre 2017**.

☞ **AG du Comité des Fêtes**

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le **vendredi 24 novembre à 20 h** au club house des vestiaires du terrain de foot.

☞ **Repas des bénévoles de la Randonnée des Fruitières**

Tous les bénévoles de Bulle et de Boujailles de la Randonnée des Fruitières de la CFD sont invités à un repas le **samedi 25 novembre 2017 à midi et le soir à la salle des Fêtes de Bulle**. Vous voudrez bien vous inscrire par l'intermédiaire de vos associations respectives.

☞ **Démarchage frauduleux ou douteux**

Méfiez-vous des démarcheurs en tout genre se déclarant mandatés par la Mairie. En aucun cas nous ne cautionnons cette pratique. Nous ne manquons jamais d'avertir les habitants si une collecte officielle est organisée pour une association caritative entre autres.

☞ **Chats en divagation et règles de bon voisinage**

Beaucoup de chats sont laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les désagréments que cela peut engendrer. Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tous genres : dégâts dans les jardins, nichées déposées clandestinement... Nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.